



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## professeurs des écoles

Question écrite n° 41823

### Texte de la question

M. Patrice Martin-Lalande appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation de l'académie Orléans-Tours. A ce jour, le rectorat de l'académie a reconnu l'existence de 60 postes vacants. Or, face à ce déficit croissant en enseignants (13 postes vacants au 1er octobre 1999 ; 30 au 20 décembre 1999 ; au moins 60 aujourd'hui), 29 personnes, classées du rang 72 au rang 100 sur la liste complémentaire, demeurent en attente de recrutement. Face à l'urgence de cette situation, qui laisse à la fois nombre de classes sans enseignants et de nombreux jeunes en attente d'un emploi, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il envisage de prendre pour y remédier. Enfin, grâce au déficit général du recrutement qui s'observe de manière accrue depuis ces trois dernières années, il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur la nécessaire augmentation du nombre de places mises au concours de juin 2000.

### Texte de la réponse

Pour l'année 1999, le nombre de postes offerts au concours externe de recrutement de professeurs des écoles est passé de 8 900 à 9 750 et les autorisations de recrutement sur les listes complémentaires des concours durant l'année scolaire 1999-2000 ont été portés à 4 000 pour pourvoir les vacances d'emplois, l'académie d'Orléans-Tours ayant obtenu pour sa part 99 autorisations. Ces décisions doivent permettre de résoudre les difficultés rencontrées l'an dernier, notamment dans l'académie précitée. Pour la session 2000 du même concours, 9 875 postes sont offerts.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrice Martin-Lalande](#)

**Circonscription :** Loir-et-Cher (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41823

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 février 2000, page 960

**Réponse publiée le :** 8 mai 2000, page 2860